

Le BDI Orientation

// DES ACTIONS VARIÉES À TOUS LES NIVEAUX DE LA SCOLARITÉ

La mise en place d'un BDI Orientation traduit la volonté de l'Apel de concrétiser un projet d'accompagnement des élèves dans leur démarche d'orientation. Voici des éléments pour vous aider à organiser le travail, et des pistes d'actions possibles à mettre en œuvre.

L'INFORMATION DES ÉLÈVES SUR LES FILIÈRES / ÉTUDES / FORMATIONS

→ **Pour conduire cette action**, les animateurs peuvent accueillir les jeunes dans le local du BDI Orientation, mais aussi aller à leur rencontre dans les classes (en lien avec le professeur principal).

→ **Cette action peut aussi prendre des formes multiples** : organiser un forum des formations post-bac, présenter des filières aux élèves, proposer à des anciens élèves de venir témoigner sur les études "Préparer l'IFSI (institut de formation en soins infirmiers) après un bac ST2S"), accompagner les élèves dans un salon de L'Étudiant, proposer un atelier spécifique "Travailler avec le webclasseur", mettre en place un système de tutorat entre élèves (3^e/6^e, 1^e/seconde) ... Il est aussi possible de participer à des projets existants hors de l'établissement, notamment les "Nuits de l'orientation" proposées par les CCI, les services ICF en sont parfois partenaires.

LA DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

→ **L'ouverture vers le monde professionnel** offre des possibilités d'actions plus ou moins ambitieuses, allant de la rencontre avec des professionnels (dans leur environnement de travail, lors d'un forum des métiers, ou en organisant ce temps de rencontre avec les élèves intéressés par la profession / le domaine d'activité) à la mise en situation des élèves grâce à la création d'une mini-entreprise. Idées pour préparer avec les élèves la rencontre avec des

professionnels : chercher des infos sur le domaine d'activité ou les spécificités de la profession (profession libérale, fonction publique, freelance, etc.), préparer des questions à poser ...

→ **Pour la mini-entreprise**, mieux vaut s'appuyer, en lien avec un enseignant, sur **l'association Entreprendre pour apprendre**, partenaire privilégié de l'Apel sur ce projet (cf. fiche n°7, "Un travail d'équipe").

LES STAGES

→ **L'accompagnement des élèves autour des stages** peut consister en ateliers de rédaction de CV et lettres de motivation, simulations d'entretien, aides à la recherche d'un stage (ateliers "Déterminer le domaine d'activité dans lequel faire son stage", "Comment contacter une entreprise", etc.), aide à la rédaction du rapport de stage, jury d'appréciation des rapports, mise en place d'une base de données d'entreprises avec "Trouve ton stage", etc.

LES ACTIONS À DESTINATION DES PARENTS

→ **Les BDI Orientation peuvent accueillir les parents** pendant les permanences pour répondre à leurs questions ou les aider dans leur recherche d'information. Ils peuvent aussi organiser pour eux des réunions d'information : présentation des filières (réunions "Que faire après la troisième ?" ou "Que faire après le bac ?"), information sur APB, réunions thématiques de type "Poursuivre ses études à l'étranger", etc.

DÈS LE PRIMAIRE

→ **L'éveil aux métiers exercés dans l'environnement de l'enfant** peut démarrer dès les classes primaires. Les BDI Orientation d'ensembles scolaires avec école primaire peuvent donc mener des actions à destination des plus jeunes : visite d'une entreprise ou accueil d'un professionnel pour présenter son métier, promenade dans le quartier de l'école pour découvrir les métiers qui y sont exercés, actions autour des métiers des parents de la classe ...

L'idée en +

Pour trouver de nouvelles idées d'actions concrètes, penser à consulter les

différents supports d'information proposés par l'Apel nationale : BDI infos, la rubrique orientation de Famille & éducation, la rubrique Initiatives d'Apel infos, le site www.apel.fr...